



POLITIQUE DE DÉFENSE : UNE PROSPECTIVE

**ALLOCUTION
DE MONSIEUR CHARLES HERNU,
MINISTRE DE LA DÉFENSE,
devant les auditeurs de l'Institut des hautes études
de défense nationale, le 21 mai 1985**

J'éprouve un grand plaisir à vous rencontrer aujourd'hui, alors que votre session traverse une phase très active marquée notamment par les conférences récentes du général J. Lacaze, chef d'état-major des armées et des chefs d'état-major des trois armées.

J'aurais souhaité pouvoir m'entretenir avec vous plus tôt, comme il est de tradition. Mais vous savez qu'en novembre dernier, à la date fixée, je me suis rendu au Tchad pour des entretiens avec le président Habré, et je me demande si les circonstances présentes ne sont pas plus favorables encore à une réflexion approfondie. Je sais que vous avez suivi avec grande attention les développements récents du débat stratégique, dont l'intensité s'est singulièrement accrue au cours des dernières semaines, au point parfois, de gommer, trop sans doute, d'autres évolutions, tout aussi importantes.

Je souhaite donc vous présenter mon analyse actuelle, en organisant la réflexion autour de quelques questions : les défis que nous devons relever pour assurer notre sécurité vont-ils évoluer ? Quelle est l'importance des défis nouveaux, aujourd'hui contingents mais qui pourraient s'avérer durables ? Cette première réflexion conduit naturellement à une autre interrogation : notre politique de défense doit-elle changer ? Dans quelle mesure ?

Vous connaissez, dans le détail, les principes de notre politique de défense. C'est la raison pour laquelle, je limiterai mon propos à ce qui me paraît être l'essentiel, c'est-à-dire porteur d'avenir.



UNE POLITIQUE DE DÉFENSE GLOBALE

La France, vous le savez, fonde sa politique de défense sur deux principes.

Tout d'abord, nous entendons maîtriser les conditions de notre sécurité, ce qui explique notre choix en faveur de l'autonomie de décision ; celle-ci n'implique en aucune façon un repli frileux sur l'hexagone, comme en témoignent les liens étroits et vivants qui nous unissent à nos partenaires en Europe et à de nombreux États d'Afrique. Autonomie de décision et solidarité avec nos Alliés sont complémentaires.

En second lieu, notre politique de défense repose sur la valorisation réciproque de nos moyens nucléaires et conventionnels dans le cadre d'une politique globale de dissuasion, qui se fixe pour objectif de détourner tout agresseur de l'emploi de la force contre notre territoire et nos intérêts vitaux.

Notre politique s'efforce de tirer les conséquences de la plus permanente de toutes les données, celle de la géographie. Comment en effet oublier que nous occupons l'extrémité de cette immense masse terrestre que constitue l'Eurasie ? Cette position nous prive de tout recul, est exiguë au regard de ces États-Continents que sont les deux Grands bien sûr, mais également la Chine, l'Inde ou le Brésil. À ces quelques remarques, il faut ajouter que nos accès maritimes, même s'ils ne sont pas négligeables sur la façade atlantique n'en sont pas moins très enclavés au Nord et au Sud. On ne peut donc douter du lien que crée la géographie entre notre sécurité et celle de nos voisins immédiats.

Notre stratégie doit donc tirer le meilleur parti possible de notre géographie, mais aussi en dépasser les contraintes : les océans et l'espace constituent les domaines où peuvent s'inscrire notre présence et notre influence. Stratégie navale et présence spatiale sont d'autant plus indispensables qu'il s'agit d'espaces ouverts, même lorsqu'interviennent des normes juridiques, comme le droit de la mer ou le droit de l'espace.

La géographie ne suffit pas cependant à définir notre stratégie. L'histoire y joue également un rôle majeur car c'est elle qui nous a placés au carrefour de l'axe Est-Ouest et des relations Nord-Sud.



L'axe Est-Ouest, nous en connaissons les règles du jeu et leurs conséquences pour l'Europe. La division de notre continent est une donnée permanente de notre sécurité depuis quarante ans maintenant. Sans doute celle-ci n'est-elle pas définitive au regard de l'histoire, et l'on mesure ce qu'a d'attractif ou de mobilisateur l'idée de dépasser un jour l'ordre hérité de l'après-guerre. « Dépasser Yalta » n'est plus impensable, mais prenons garde cependant qu'à vouloir trop vite dépasser Yalta, cela ne débouche sur la guerre. C'est pourquoi nous attachons une importance particulière à l'équilibre global des forces sans lequel la guerre ne sera plus impensable. Au cœur de cet équilibre réside la dissuasion nucléaire, et l'Europe ne peut s'en passer. On peut, et l'on doit sans doute, vouloir moderniser les forces classiques, tirer tout le parti de la technologie afin de compenser une infériorité numérique par une plus grande efficacité technologique. Il n'en reste pas moins que dès son apparition historique, l'emploi du nucléaire a été synonyme d'apocalypse. Aucun autre armement n'a à ce point marqué la conscience universelle : le nucléaire n'est pas seulement un fait militaire, c'est aussi un fait culturel. Beaucoup aujourd'hui pronostiquent la fin prochaine de « l'effet Hiroshima » et le déclin du rôle de ces armes dans la dissuasion. Pourtant, aussi bien l'expansion prévue des arsenaux stratégiques des deux Grands que l'impossibilité d'assurer la sécurité de l'Europe de l'Ouest par les seuls moyens classiques, démontrent le caractère durable de la dissuasion nucléaire. Sans doute peut-on imaginer réaliser un jour des armements capables d'intercepter les missiles balistiques. Cependant aussi longtemps que l'on ne pourra avoir la certitude totale de pouvoir empêcher tous les vecteurs porteurs d'ogives nucléaires d'atteindre leurs objectifs, le fait nucléaire et avec lui le risque de destruction des belligérants subsisteront. Ce fait-là durera. Même si elle opère dans des conditions différentes de celles que nous avons connues, la dissuasion nucléaire demeurera et donne son sens à la modernisation prévue de nos propres capacités, tant pour assurer leur pénétration que leur survie.

Pour autant, nous ne pouvons, bien sûr, nous satisfaire d'une situation caractérisée par l'accumulation permanente d'armements nouveaux, en particulier chez les deux Grands. La France s'est félicitée de la reprise des négociations stratégiques soviéto-américaines, et notamment de leur extension à l'espace. L'expérience montre combien ces discussions sont longues et difficiles et à quel



point l'objectif fixé, celui d'aboutir à l'équilibre au niveau le plus bas possible d'armements, est ambitieux, même s'il répond aux exigences de la sécurité et de la stabilité stratégique.

Mettre un terme à la course à la première frappe, réduire l'important déséquilibre nucléaire que nous connaissons en Europe, prévenir l'extension de la course aux armements à l'espace, favoriseront certes l'indispensable stabilité stratégique, sans laquelle la paix nous apparaîtrait de plus en plus précaire.

Incertaine, la paix l'est également dans l'hémisphère Sud, au point que l'on est tenté d'y voir également une donnée permanente. Les responsabilités de la France à cet égard sont importantes, l'histoire en est sans doute l'origine, mais ne suffit cependant pas à expliquer l'actualité de ces engagements, près d'un quart de siècle après que se soit achevée la décolonisation. D'autres motifs se sont donc ajoutés qui conduisent à penser que la France est pour longtemps encore engagée aux côtés d'États qui lui font confiance pour contribuer à leur sécurité. Le réseau d'accords de coopération et de défense qui nous associe à de nombreux partenaires en Afrique constitue un facteur de stabilité dont personne ne met en doute l'importance et l'efficacité. De même, la contribution qu'a apportée et que continue de fournir aujourd'hui notre pays au maintien de la paix dans certaines régions du monde en crise, comme le Liban, illustre le crédit qui est celui de notre pays. Pourquoi en est-il ainsi ? Parce qu'elle ne cherche à imposer ni ses solutions, ni une idéologie, ni son hégémonie, la France peut favoriser la solution des crises et, en tout cas, œuvrer afin qu'elles ne dégénèrent en un conflit incontrôlable.

On le voit, l'histoire ajoute à la géographie ses propres exigences pour conférer à notre politique de défense un caractère global, qui constitue également une des données les plus permanentes de notre rang dans le monde.

Il faudrait, si l'on voulait être complet, souligner combien notre présence dans toutes les régions du monde — que ce soit dans le Pacifique (Tahiti, Nouvelle-Calédonie), en Amérique latine (Guyane), en Amérique centrale (Guadeloupe, Martinique), à Saint-Pierre et Miquelon, dans l'océan Indien (la Réunion) ou dans l'Antarctique — achève de donner à notre sécurité une



dimension proprement planétaire. Et c'est pour la France un défi permanent probablement sans équivalent dans le monde ; mais parce qu'il touche à notre existence même, il doit être relevé dans l'avenir, comme il l'a été dans le passé.

DES DÉFIS À RELEVER

J'en viens donc à ces données nouvelles, sans doute plus contingentes, mais dont l'influence peut également s'avérer durable. La révolution technologique constitue sans conteste un puissant facteur de transformation. Pour autant, ouvrira-t-elle la voie à une révolution stratégique ? Certains sont portés à le croire, mais commettent, me semble-t-il, une double erreur.

Tout d'abord, la démarche prospective ne vaut que si elle recourt à l'analyse de systèmes. Or, trop souvent, les commentaires se bornent à isoler une transformation technologique et à en inférer, de façon mécanique et linéaire, les conséquences, sans imaginer les parades, les adaptations, ou les possibilités mêmes que cette transformation peut faire naître. Ainsi, l'on déduit de la cinquième révolution informatique actuellement en cours, qui permettra aux grands calculateurs de traiter plusieurs dizaines de millions de données par seconde, la possibilité de calculer la trajectoire du missile adverse pour l'engager au millionième de seconde près afin que le rendez-vous de l'intercepteur puisse avoir lieu, et la destruction s'opérer. Certains y voient déjà l'avènement d'une stratégie défensive supérieure à l'offensive, mais n'imaginent pas que ces mêmes ordinateurs permettront par exemple à des missiles à trajectoire variable, « hybride » pour reprendre le jargon des techniciens, d'échapper à l'intercepteur adverse et de le déjouer. En somme, si l'on applique cette analyse de systèmes aux armes dites offensives comme aux systèmes défensifs, on a tout lieu de croire que la révolution technologique qui va s'appliquer d'abord aux systèmes défensifs, ne tardera pas non plus à envahir les systèmes offensifs qui accroîtront dans des proportions considérables leur efficacité.

Seconde remarque découlant de la précédente, le temps est le filtre de la révolution technologique. Ces mutations, même si elles sont importantes, n'opéreront que progressivement, au rythme de



l'entrée en service des nouveaux systèmes d'armes, et sous la contrainte budgétaire. Il en résulte un paradoxe : l'ampleur de la révolution technologique ne mesure pas le risque de la surprise. En d'autres termes, nous pouvons prévoir, avec suffisamment de certitudes le rythme d'introduction de nouvelles technologies pour en anticiper les conséquences, et nous y adapter par avance.

Au total, que la technologie soit sur le point de modifier radicalement les performances et les conditions d'emploi des armements ne fait aucun doute. Que ces mutations-là bouleversent la stratégie est beaucoup moins certain, tant nos systèmes de défense constituent des ensembles complexes, beaucoup plus portés à « digérer » le changement et à s'y adapter.

L'irruption de l'arme nucléaire a constitué une rupture irréversible avec le passé. Il n'est pas établi que la révolution électronique et informatique actuelle, malgré son ampleur, n'opérera pas graduellement, progressivement, comme elle a déjà commencé de le faire d'ailleurs depuis plusieurs années.

Tout ceci ne vaut cependant que si nous demeurons dans la course technologique. Là est à mes yeux le véritable défi pour l'avenir. Face aux États-Unis, et sans doute au Japon, qui mobilisent le meilleur de leurs laboratoires, de leurs scientifiques, de leurs industries, nous devons procéder de la même façon si nous ne voulons pas « décrocher ». Il n'est pas nécessaire en effet que nous soyons, dans tous les domaines, parvenus au même stade d'avancement que nos compétiteurs. Il est par contre indispensable de réduire le fossé qui existe avec eux, au risque d'être définitivement déclassés, non seulement dans le domaine militaire mais également dans toutes les activités civiles de pointe. En effet, il existe un « tronc commun » technologique et scientifique qui irrigue le civil et le militaire. C'est cette base scientifique et technologique que nous devons non seulement conforter, mais également élargir et enrichir. Tel est sans aucun doute le sens du projet « Eurêka » dont a parlé le président de la République et qui se donne pour objectif d'organiser cette base technologique, dans neuf grands domaines, qui sont les secteurs clés pour l'avenir.

Il est inutile de souligner les raisons du choix européen ; elles sont évidentes. C'est à cette seule dimension que nous obtiendrons les



« masses-critiques » en deçà desquelles nos efforts, aussi louables soient-ils, se révéleront vains car dispersés. L'Europe de la technologie est à la fin du XX^e siècle, à l'égal de ce que fut au début des années cinquante, l'Europe du charbon et de l'acier. En d'autres termes, manquer le rendez-vous de la technologie, c'est condamner l'Europe au dépérissement, et les Européens à un rôle de figurants de l'histoire. Ne le cachons pas : le programme IDS a secoué une certaine torpeur. Mais cela aura été inutile si nos partenaires manquent de résolution et s'abandonnent à l'illusion qu'il est possible de gagner beaucoup outre-Atlantique, sans que de ce côté-ci de la rive, les efforts nécessaires n'aient été accomplis. La France a été en 1984 le seul pays européen dont les échanges militaires avec les États-Unis ont été équilibrés. Nos entreprises les plus performantes — et ce ne sont pas toujours les plus grosses — ont acquis une solide expérience de coopération avec les États-Unis. Celle-ci est viable dès lors que notre technologie est compétitive. La priorité doit donc être à l'organisation de l'Europe de la technologie : il y va de notre intérêt industriel et scientifique comme de notre intérêt militaire.

Voilà pour les défis à relever ; nous les connaissons. Beaucoup sera affaire de détermination et de volonté car c'est à ces conditions que nous saurons dépasser la multitude d'intérêts immédiats, divergents, qui nous divisent et nous affaiblissent, pour concentrer nos efforts sur l'essentiel, le durable : notre existence et notre identité en tant qu'Européens.

UNE ADAPTATION AU FUTUR

Je l'ai indiqué, toutes les réflexions conduites au département de la Défense le montrent, notre concept de défense n'est pas menacé de vieillissement, dès lors que nous procéderons, comme cela est prévu, aux adaptations et aux modernisations nécessaires. Notre politique de dissuasion globale restera crédible au moins au cours des vingt prochaines années, et la capacité nucléaire continuera d'en constituer l'épée.

Si notre concept de défense est adapté au futur, tel qu'on peut le prévoir, la mise en œuvre de notre politique doit être capable d'adaptation permanente. Ainsi, l'important est moins, à mes



yeux, de rechercher une hypothétique stratégie alternative que de savoir transformer, faire évoluer en permanence notre outil de défense afin d'en accroître toujours plus l'efficacité. Dire cela peut sembler banal ; ce n'est pourtant pas toujours le plus aisé. L'expérience me montre en effet qu'il est plus difficile de changer les habitudes et les mentalités que de modifier les principes écrits.

Deux transformations ont été engagées au cours des dernières années ; elles doivent être poursuivies.

En premier lieu, notre appareil militaire doit plus que jamais penser à la crise, et non pas à la guerre. Non que la guerre soit impossible ou exclue a priori, une telle attitude serait évidemment coupable, mais parce que tout montre qu'à l'avenir, le risque qui pèse sur notre sécurité est bien plus celui de la crise que du conflit ouvert. J'ai déjà eu l'occasion de le dire, la crise est fille de la dissuasion nucléaire. Lorsque la guerre est impensable car celui qui s'y hasarderait se perdrait lui-même, la crise est cette forme de violence retenue, d'affrontement inachevé, destiné à peser sur la détermination de l'autre pour le contraindre à renoncer à ses intérêts légitimes, et obtenir de lui des concessions qui ne valent pas l'enjeu, et le risque, de la guerre totale : tel est l'état de crise. Cette réalité, l'école stratégique française, je pense notamment à Raymond Aron, l'a identifiée, il y a déjà de nombreuses années. Pourtant nous n'en avons pas encore tiré toutes les conséquences et c'est pourquoi il est bon d'y revenir. Dans la crise, l'objectif n'est pas de terrasser l'autre sous notre feu ; il est de le faire plier, de le faire renoncer. Dire cela, c'est identifier le but : il est politique. Le moyen, c'est l'emploi de la force sans que celle-ci ne soit ni déchaînée, ni efficace : la crise contraint donc à respecter un principe d'économie en vertu duquel la pression armée exercée sur l'adversaire doit être suffisante pour qu'il ne se méprenne ni sur nos intentions, ni sur la gravité de la situation, mais sans être excessive au risque de perdre le contrôle de la situation et de l'acculer à une réaction disproportionnée. On l'imagine, la gestion d'une crise, surtout lorsqu'elle se déroule à distance, confère à la connaissance de la situation, à l'information du décideur, une place capitale, stratégique. En outre, la conduite de la crise requiert une compréhension réciproque entre le politique et le militaire que les rapports hiérarchiques ou d'autorité ne suffisent pas à définir. Enfin, le dénouement repose sur une faculté d'initia-



tive, d'imagination même, qui est essentielle car, au bout du compte, l'emporte celui qui a su désorienter l'adversaire, introduire la confusion et le doute dans son esprit.

La crise met donc les hommes à rude épreuve ; mais elle constitue également un test en grandeur et en temps réels de l'efficacité des structures et des moyens. L'expérience acquise au cours des trois dernières années montre que ce sont moins les hommes qui font défaut que souvent les méthodes, qui se révèlent parfois approximatives ou à l'inverse rigides.

Je saisis cette occasion pour le dire : les hommes et les femmes de nos armées sont remarquables et font preuve d'une compétence et d'une technicité que beaucoup envient à la France. Nous devons améliorer cependant la capacité d'adaptation de nos structures, leur aptitude à faire face à l'imprévu, mais aussi à prévoir. La crise c'est la mobilité, la flexibilité, la capacité à réagir vite. Autant de qualités existantes, mais qui doivent être entretenues par des exercices, et auxquels hommes et femmes doivent être préparés par leur formation militaire.

Les matériels doivent être également conçus en fonction de ces circonstances, et notamment tous ceux qui concernent le commandement, le contrôle et la communication. Le nerf de la crise, je le souligne c'est l'information, et c'est la raison pour laquelle nous accordons à ces questions la plus grande attention, notamment et c'est ce que nous faisons dans les réflexions qui sont conduites actuellement afin de définir les priorités de notre politique spatiale. Nous devons en effet pouvoir *voir, écouter et communiquer* en toutes circonstances et en tous lieux : le satellite est l'instrument particulièrement adapté à ces missions.

Seconde mutation, que j'évoquerai plus rapidement et qui est également l'un des corollaires de la conduite des crises, l'esprit interarmées doit se développer. Les armées de la France concourent à la mise en œuvre d'une seule et même politique de défense. Chacun y contribue, à son niveau et avec ses responsabilités propres. Si les particularités, expressions des différences sont légitimes, les particularismes doivent être réduits car ils subordonnent par trop l'objectif final à des intérêts partiels. À l'heure de la conduite des opérations en temps réel, l'esprit interarmées est une



condition de l'efficacité, et c'est à le renforcer, que nous conduisons, en parfaite concertation avec les états-majors, les études nécessaires. Et partout depuis que je suis ministre de la Défense, au Liban, au Tchad, en Nouvelle-Calédonie, nous savons bien que notre réponse a été ou sera interarmées. C'est à cette condition que notre politique de défense servira pleinement les intérêts de la nation.

Voilà les réflexions que je souhaitais vous apporter, convaincu de la passion que vous portez à notre politique de défense et du rôle considérable qui est le vôtre pour en améliorer la compréhension par le grand public. L'esprit de défense s'alimente d'une réflexion vivante et ouverte. C'est celle que je vous invite à poursuivre jusqu'à la fin de cette session.

Charles HERNU
Ministre de la Défense